



CHAMBRE FRANÇAISE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU MAROC

RENCONTRE D'AFFAIRES DANS LA FILIERE SANTÉ

Venez à la rencontre de vos futurs clients
et partenaires !

*Du 3 au 6 mai 2023
à Casablanca*

EN PARTENARIAT AVEC

TEAM
FRANCE
EXPORT

CLUB
SANTÉ
MAROC
Membre de French

 French
Healthcare
L'EXCELLENCE FRANÇAISE EN SANTÉ

La Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc
(CFCIM) lance une rencontre d'affaires dans le secteur de la
santé au Maroc

Cet évènement a pour objectif de mettre en exergue les nombreuses opportunités d'affaires que recèle le marché marocain de la santé.

Il est également l'occasion de présenter et de valoriser le savoir-faire français.



CHIFFRES CLÉS DU SECTEUR



Indicateurs

- Le budget du Ministère de la Santé au titre de l'année 2023 s'élève à un peu plus de 2,8 milliards d'euros, en hausse de 19 % par rapport à 2022, dont 730 M d'euros sera dédié au renforcement, à la réhabilitation et à l'entretien des infrastructures et équipements sanitaires.
- **2,35 milliards d'euros en 2022**, en hausse de 19 % par rapport à l'exercice 2021.
- La valeur de l'**IDH** du Maroc pour 2021 s'établit à **0.683** (123^{ème} rang sur 191 pays)
- **6,09 Mds d'euros** dépensés pour la santé par les marocains
- **66 % de la population** marocaine disposent d'une couverture médicale de base

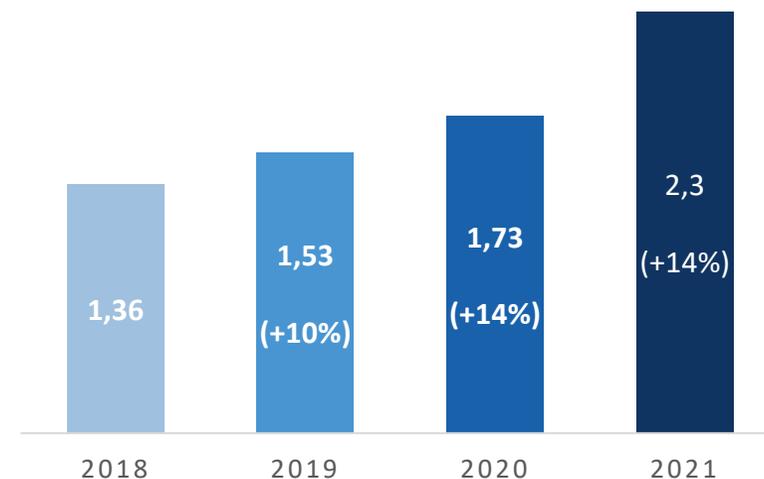


Infrastructures sanitaire et personnel médical

- **155 hôpitaux** dont 5 CHU pour 25 199 lits
- **384 cliniques privées** pour 12 534 lits
- **11 928 cabinets** de consultation et 4 416 cabinets dentaires
- **7,1 médecins** pour 10 000 habitants

UN BUDGET DE LA SANTÉ EN CONSTANTE AUGMENTATION

En Mds €



LE PLAN SANTÉ 2025

Le plan santé 2025 s'articule autour de 3 principaux axes :



Renforcement des programmes nationaux de santé et de lutte contre les maladies



Amélioration de la gouvernance et optimisation de l'allocation et de l'utilisation des ressources



Organisation et développement de l'offre de soins en vue d'améliorer l'accès aux services de santé

Les 3 piliers du Plan Santé 2025 ont été déclinés en 25 axes, eux-mêmes déclinés en 125 actions parmi lesquelles :

- Promouvoir la prise des RDV à distance dans les établissements de soins
- Accélérer la mise en œuvre du Plan national « Santé et Handicap »
- Développer des services e-santé
- Renforcer le plan national de prévention et de contrôle du cancer
- Lancer la « Chaîne santé publique » numérique via Internet
- Créer le Data Center du Ministère de la santé
- Renforcer la communication en matière d'éducation sanitaire
- Mettre à niveau les hôpitaux et les services de psychiatrie intégrés existants
- Promouvoir la télémédecine



GÉNÉRALISATION DE LA PROTECTION SOCIALE

- Le Ministère de la santé marocain a lancé un vaste **programme de réforme du système de santé** dans le cadre de la couverture sanitaire de base qui couvrira à l'avenir **22 millions de bénéficiaires supplémentaires**. Cette montée en puissance augmentera la pression sur le système national de santé, tant public que privé.
- Ce chantier doit être mis en œuvre avant fin 2022. Pour ce faire, le ministère compte accélérer l'intégration du reste des professions indépendantes dans le système d'assurance maladie obligatoire, sécuriser la transition vers le système d'assurance maladie obligatoire avant fin 2022, mettre en place un système d'informations homogène.

AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE

- **Création de la haute autorité de santé**, dont l'objectif sera de réglementer le système de santé (assurance maladie obligatoire, médicaments et produits de santé, et efficacité et qualité des services de santé), mais aussi de mettre en place les stratégies et politiques générales de santé publique.
- **Création de l'Agence Nationale des Médicaments et des Produits de Santé**, qui se chargera de superviser la gestion et l'organisation du secteur pharmaceutique et des produits de santé, ainsi que son développement ;
- **Création de l'Agence nationale du sang et de ses dérivés**, qui supervisera le développement du stock des produits sanguins et de leur traitement et qui se chargera également de sécuriser leur approvisionnement en fonction des besoins nationaux.

SECTEURS PORTEURS

- **Conseil en santé** : identification de nouveaux besoins en raison des réformes initiées dans le cadre du plan santé 2025.
- **Télémédecine** : Ce projet est déjà actif sur une dizaine de régions et ambitionne de couvrir 160 sites à l'horizon 2025 répartis sur tout le territoire national.
- **E-santé** : La crise du Covid a accéléré le développement de la santé connectée au Maroc et a surtout montré l'importance de digitaliser le système de santé. Plusieurs plateformes de téléconsultation et de prise de rendez-vous en ligne dont certaines initiées par le Ministère de la santé et l'ordre des médecins.
- **Accompagnement** : dans la digitalisation des données santé (instances gouvernementales, assureurs, payeurs etc.), dans l'achat des équipements de téléconsultation et de valise de télémelecine.
- **Dispositifs médicaux** largement dominé par l'import : 90 % des dispositifs sont importés, essentiellement des Etats-Unis, d'Europe et d'Asie. Les instruments pour la médecine, la chirurgie, le dentaire ou vétérinaire occupent la part la plus importante avec 55 %. Viennent ensuite les appareils respiratoires et les masques à gaz.
- **Formation et transfert de technologies**.
- **Industrie pharmaceutique** : avec 51 Etablissements Pharmaceutiques Industriels (EPI) opérant dans le secteur, la production locale permet de couvrir 60 % des besoins nationaux et 10 % de la production est exportée vers des pays européens, arabes, asiatiques et africains.
- **Gestion des déchets médicaux**.

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE SOINS

- Poursuite des **projets de construction et d'aménagement des centres hospitaliers universitaires** : 1.425 nouveaux lits
- Poursuite des **projets de construction et d'équipement d'établissements hospitaliers** :
 - 10 centres de santé provinciaux ou régionaux (2.020 lits) où les travaux sont en cours, et de 13 autres (2.340 lits) à l'étude
 - 2 hôpitaux psychiatriques (240 lits) où les travaux sont en cours, et 1 autre (120 lits) encore à l'étude
 - Un hôpital spécialisé (300 lits) en cours de réalisation, et 2 autres (290 lits) à l'étude
- Poursuite des **projets d'élargissement, de réhabilitation et construction de centres hospitaliers** :
 - 16 hôpitaux de proximité (800 lits), dont les travaux sont en cours de réalisation, et 7 autres (315 lits) à l'étude
 - 4 hôpitaux de jour (54 lits) en cours de réalisation
 - Élargissement et réhabilitation des hôpitaux : les travaux sont en cours au niveau de 4 hôpitaux (61 lits), et les études sont lancées pour 2 autres (88 lits)
- **Nouveaux projets programmés en 2023** :
 - Reconstruction de 2 CHR à Dakhla et Marrakech (400 lits)
 - Élargissement du centre hospitalier provincial d'Essaouira (190 lits)
 - Centre hospitalier provincial de Sidi Slimane (120 lits)
 - Reconstruction de l'hôpital psychiatrique de Berrechid (300 lits)

Construction de 9 hôpitaux de proximité (385 lits) et d'un centre de santé de proximité à Khemis Zemamra (30 lits)
Programmation des études relatives à la construction d'un CHU à Beni Mellal
Ouverture de 65 nouveaux établissements de soins de santé primaire avant fin 2022.

RENFORCEMENT DES PROGRAMMES NATIONAUX DE SANTÉ

- Elaboration d'une nouvelle stratégie de **santé maternelle et infantile** 2022-2030
- Nouvelle stratégie nationale de lutte contre le **VIH/SIDA** à l'horizon 2030
- Révision des protocoles de **vaccination préventive, de diagnostic et de prise en charge de la méningite**
- Elaboration du plan national de lutte contre les principales **maladies zoonotiques**.
- Poursuite de l'activation de la stratégie nationale multisectorielle de prévention et de contrôle des **maladies non transmissibles** 2019-2029
- Elaboration du plan stratégique multisectoriel de **santé mentale** 2023-2030
- Développement de la détection précoce du **cancer du col de l'utérus**
- Finalisation d'une enquête de terrain sur la prise en charge des patients atteints de **maladies non transmissibles**.



POURQUOI PARTICIPER ?

S'informer sur l'actualité de la filière

- Participer à la réunion d'information organisée par la CFCIM en présence d'un public de choix,
- Présenter votre offre à des décideurs publics et privés (fédérations, donneurs d'ordres, importateurs, distributeurs...),
- S'informer sur l'actualité du secteur de la santé au Maroc, découvrir les besoins du secteur et identifier ses opportunités,
- Gagner en visibilité en rencontrant de nouveaux partenaires et clients,
- Affirmer votre présence et vous faire connaître.

Faciliter votre prospection

- Accéder à My CFCIM, une plateforme de networking en ligne,
- Faciliter votre prospection par des programmes de rendez-vous personnalisés avec des acheteurs, des donneurs d'ordres, des distributeurs/agents...,
- Initier des courants d'affaires en rencontrant de nouveaux partenaires locaux.

Qui sommes-nous ?

La CFCIM a pour mission d'accompagner et de conseiller les sociétés françaises et marocaines. Elle a développé un ensemble de prestations visant à apporter à ses membres les meilleures solutions liées au conseil et au développement des affaires.

Elle propose également des solutions adaptées en matière de formation grâce à son Campus et met à disposition des entreprises des formules locatives innovantes au travers de ses 4 parcs industriels.

La CFCIM est membre de la Team France Export en tant que représentant unique du service public Business France au Maroc. A ce titre, la CFCIM travaille conjointement avec le Service Economique de l'Ambassade de France, les CCEF et l'ensemble des CCI et organismes publics français.



4 000 entreprises
adhérentes



3 900 entreprises
accompagnées en
2019

90

événements
organisés par an

Descriptif de l'offre*	Tarif
<ul style="list-style-type: none">• Participation à la réunion d'information marché• Programme de rendez-vous B to B qualifiés	2 200 EUR

Pour confirmer votre inscription et procéder au paiement, veuillez remplir ce [formulaire](#).

Date limite d'inscription : 31 mars 2023

** Notre offre ne comprend pas le voyage et l'hébergement, nous serons en mesure de vous communiquer des hôtels à tarifs négociés si vous le souhaitez.*

Bulletin d'inscription

(à remplir en majuscules et à envoyer par fax ou par e-mail)

Raison Sociale :

Adresse :

Ville :

Représentant de l'entreprise

Nom/Prénom :

Fonction :

GSM :

E-mail :

Bon pour accord le / / 2023

Signature et cachet obligatoires

Conditions de vente

- La CFCIM s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de la prestation. Les résultats dépendent de l'intérêt des prospects pour l'offre présentée, sous réserve de la disponibilité de l'information. En aucun cas, la CFCIM ne saurait être responsable des dommages indirects tels que : perte d'un marché, préjudice commercial, trouble commercial quelconque.
- Le paiement d'un acompte de 50 % est demandé à la commande, et les 50 % restants à la livraison de la prestation.
- Dans le cas où l'entreprise cliente dispose de contacts ou d'une représentation au Maroc, il est impératif de le préciser dès le départ, en indiquant si ces contacts peuvent être approchés dans le cadre de la prestation.
- Toute modification, en cours de prestation, devra être signalée par écrit et pourra éventuellement donner lieu à un nouveau bon de commande, qui remplacera le précédent.
- Les résultats de la prestation sont la propriété exclusive du client. Il est toutefois expressément rappelé que la CFCIM reste propriétaire des données, des connaissances, du savoir-faire et des méthodologies qu'elle détient ou avait obtenus avant le début de la prestation.
- « La CFCIM traite de données personnelles aux fins d'évaluations de vos attentes quant à la prestation demandée. Les destinataires des données vous concernant sont uniquement les collaborateurs de la CFCIM et éventuellement les organismes démarchés.
- Conformément à la loi n°09-08, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou les supprimer, par courrier au service Responsable conformité, à l'adresse suivante : Direction général de la CFCIM, 15 avenue Mers Sultan – 20130 Casablanca (Seules les demandes signées, accompagnées de la photocopie d'une pièce d'identité, seront traitées).
- L'entreprise cliente autorise la CFCIM à transmettre tout ou partie des éléments de cette prestation à Business France afin de permettre à l'Agence d'assurer un suivi adéquat dans le cas ou elle souhaiterait aborder d'autres marchés.

Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales de vente de la CFCIM accessibles à l'adresse :
https://www.cfcim.org/wp-content/uploads/2019/08/Conditions-generales-et-particulieres-de-vente_V2.pdf

et m'engage à les respecter sans réserve.



Quels sont les dispositifs de financements et d'accompagnement à l'export ?

Nombreuses sont les solutions d'aide à l'exportation destinées aux entreprises qui souhaitent développer leur activité à l'international :

- **BPI France Export : Bpifrance, Coface et Business France ont noué un partenariat et créé le label « Bpifrance Export » qui permet à des entreprises sélectionnées de bénéficier d'un accompagnement personnalisé à l'international et d'une offre de financement adaptée.**

bpifrance

Pour en savoir plus, contactez :

M . Mael MBAYE

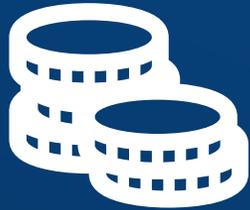
Regional Manager - North Africa

+33 6 89 30 87 91

mael.mbaye@bpifrance.fr

Ou l'une des directions régionales de Bpifrance :

<https://www.bpifrance.fr/Contactez-nous>



- Les aides régionales :

Les régions proposent également plusieurs aides à l'export pour inciter les entreprises à se développer à l'international (subventions, accompagnement...)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Normandie](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Bretagne](#)



[Hub entreprendre - Accueil \(laregion.fr\)](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Auvergne-Rhône-Alpes](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Pays de la Loire](#)



[Cliquez ici pour découvrir les solutions d'aides aux salons et à la prospection internationale proposées par la région Hauts-de-France](#)

Vos contacts privilégiés

Khadija EL IDRISSE

Responsable des missions collectives et individuelles

TEAM FRANCE EXPORT

Tél. : +212 (0) 5 22 43 96 06

E-mail : kelidrissi@cfcim.org

Adresse : 15 avenue Mers Sultan

20130 Casablanca - Maroc

Nadia DAHBI

Chargée de Missions – Filière Santé, Art de vivre

TEAM FRANCE EXPORT

Tél. : +212 (0) 5 22 43 96 07

E-mail : ndahbi@cfcim.org

Adresse : 15 avenue Mers Sultan

20130 Casablanca - Maroc



CFCIM – 15, avenue Mers
Sultan – Casablanca

Tél. : 00 212 5 22 20 90 90

Email : cfcim@cfcim.org

www.cfcim.org

